



PRITH BRETAGNE

Axe 4

Maintien – Etude sur les licenciés pour inaptitude

Groupe projet

8 juillet 2019





PARTICIPANTS

Directe

Agefiph

Carsat

AST35

Practhis/coordination PRITH

Pôle emploi

Chéops

MDPH29

Présentation du projet

Les éléments du contexte

La coordination du PRITH présente le projet de l'étude en revenant sur les différents constats fait aussi bien dans les groupe de travail l'année dernière que globalement dans les dispositifs :

Des situations de maintien qui échappent à la détection/ au signalement/ à la prise en charge...

- Des arrêts de travail courts et répétés, ou arrêts longs mais discontinus, qui échappent aux dispositifs de détection mis en place par la PDP (et des signalements à 90 et dorénavant à 60 jours, mais sur la base de critères)
- Une prise en charge des situations à risque de désinsertion professionnelle très en deçà des potentiels:
 - 50% de visites de pré reprise sur l'ensemble des arrêts de travail de plus de 3 mois (ce taux devrait être d'au moins 100%).
 - Moins de 25% des sollicitations des assurés dans le cadre de la PDP font l'objet d'une suite/ prise en charge par le service social de la CarsatCompte tenu de ce faible retour comparé au temps investi, la Carsat met l'accent actuellement sur une offre de service d'actions collectives avec des réunions dans tous les départements.
- Des situations qui se règlent directement entre salariés et employeurs, parfois par le biais d'une rupture conventionnelle. A ce sujet il est précisé que certains salariés ne souhaitent pas être déclarés en inaptitude en effet, par peur de ne pas retrouver un emploi par la suite.
- Des licenciés pour inaptitude qui tardent à s'inscrire au chômage, ou qui entrent en maladie une fois licenciés

Les enjeux

- Pour 1 maintien en Bretagne, il y a 2,5 licenciements pour inaptitude
 - En parallèle des maintiens assurance maladie et ex Sameth (1400), il y a eu en 2017 près de 3600 entrées au chômage au motif d'un licenciement pour inaptitude – un ratio plus élevé que dans d'autres régions

- Les modalités de prise en charge au titre du maintien et donc de relais à l'entrée au chômage conditionnent la suite du parcours (cf étude Lina Pôle emploi)
 - Des durées de chômage potentiellement plus longues
 - Un potentiel de retour à l'emploi plus rapide moyennant un accompagnement renforcé
- Un double enjeu:
 - Mieux comprendre les motifs de signalements et prises en charge tardifs en vue d'améliorer les processus de détection/ signalements/ prises en charge et/ou d'information des salariés et employeurs sur le sujet
 - Mieux analyser les trajectoires dans la transition emploi/ chômage pour renforcer la sécurisation des parcours / les prises en charge précoces

Le cadre de l'étude

Le projet est proposé simultanément dans 3 régions, la Normandie, la Bretagne et le Grand Est, ce qui permettra d'avoir une base de données comparable.

Les objectifs

- Mieux connaître les **profils des licenciés pour inaptitude** à partir des inscriptions au chômage
- Analyser leurs trajectoires du point de vue de **la relation aux dispositifs/ acteurs du maintien** et des **passages de relais**/prises en charge de l'emploi au chômage

Le périmètre de l'étude

- Demandeurs d'emploi entrés au chômage sur ce motif dans les 3 mois ou 6 mois
- Base régionale/ exhaustive sur exploitation statistiques.
- Régionale et exhaustive sur enquête

La méthodologie

- Exploitation statistique de référence (dont sur ruptures conventionnelles et BOE)
- Passation d'un questionnaire d'enquête
- Entretiens en face à face complémentaires (tests)
- Optionnel: sondage Cap emploi sur ruptures conventionnelles et santé

Le profil des licenciés pour inaptitude

Caractéristiques recherchées (statistiques)...

- ✓ Différences avec ensemble des DE et des DE BOE (BOE salariés à voir avec la Direccte)

- ✓ Différences entre BOE licenciés pour inaptitude et autres BOE licenciés (et consolidation de la nature de cette variable entre reconnaissance à l'entrée au chômage ou ultérieure)
- ✓ Sur les caractéristiques suivantes:
 - ✓ Âge, sexe, niveau de formation, qualification
 - ✓ *NB: Rome d'inscription pas pertinent*
 - ✓ Historique d'inscription au chômage + *Info dernière entreprise si possible*
 - ✓ *Pour les ruptures conventionnelles: comparaison BOE et tout public*
- ✓ Caractérisation dégagée de la démarche d'enquête:
 - ✓ Taille et secteur de l'entreprise
 - ✓ Poste occupé, contrat
 - ✓ Ancienneté dans l'entreprise
 - ✓ Historique d'arrêts de travail
 - ✓ Historique / statut handicap (préexistence du statut, pas de détail type handicap)
 - ✓ Origine des difficultés – maladie/ accident, professionnel ou non
 - ✓ *Pour les ruptures conventionnelles – part de la santé dans la rupture, acteur origine de la rupture: employeur, salarié, partagé → entretiens en face à face à voir plutôt du côté de Cap emploi*

Analyse des trajectoires

Relations aux dispositifs et acteurs du maintien...

En amont du licenciement pour inaptitude

- ✓ Si arrêt, sollicitation par assurance maladie ? Si oui, suivie? Si non, pourquoi?
- ✓ Information sur la visite de pré-reprise? Par qui si oui? Suivie d'effet? Si non pourquoi?
- ✓ Rencontre(s) du médecin du travail pendant les difficultés? Combien de fois ?
- ✓ D'autres types de contacts: Sameth/ Cap emploi, employeur,...
- ✓ Des solutions de maintien/reclassement proposées (interne, externe)? Si refusées pourquoi?
- ✓ Qu'est-ce qui a manqué pour le maintien?...

Conditions du passage de relais/ de la transition emploi-chômage...

A partir de la constatation de l'inaptitude...

- ✓ Délais entre délivrance avis d'inaptitude et licenciement, entre licenciement et inscription au chômage?

- ✓ Existence et identification des relais/ accompagnants dans la transition?
- ✓ Y a-t-il eu arrêt maladie post licenciement? Durée?
- ✓ Des difficultés rencontrées aujourd'hui – dont problématique santé, mais aussi sociales, de formation ?
- ✓ Un accompagnement en cours?
- ✓ Des suggestions particulières pour améliorer l'accompagnement des licenciés pour inaptitude?

Les étapes

- examen du projet de questionnaire / ajustements de la démarche pour début septembre 2019
- Entretiens tests en face à face (de 5 à 10 personnes) à conduire en agence volontaire (proposition binôme psycho PE/ coordination du PRITH), début septembre 2019
- Extractions et traitements statistiques pour:
 - Constituer les données de référence pour l'étude
 - Identifier le stock de demandeurs à solliciter, on vise un retour à 25%
- Organisation sondage Cap emploi sur ruptures conventionnelles si retenu
- Lancement enquête en ligne:
 - 2 vagues à prévoir le cas échéant si retours insuffisants

2 réunions du groupe de travail seront à prévoir pour:

- Partager les enseignements traitements statistiques et tests
- Partager les résultats de l'enquête/ programmer les modalités de restitution

La coordination transmettra aux participants le questionnaire ainsi que le courrier d'accompagnement. Pôle emploi informera le réseau de la mise en place de l'étude.